

FORUM ITIAPE 2013

Quand la nature s'invite en ville

SYNTHÈSE CONFÉRENCE PARTIE 1

THÈME : « CONTEXTUALISATION DE LA BIODIVERSITÉ EN MILIEU URBAIN PAR UNE APPROCHE SOCIOLOGIQUE »

Les intervenants :

- **Hervé Barry : Sociologue au CRESGE (Centre de recherche économique sociologique et de gestion environnementale)**
- **Nathalie Blanc : Géographe, Directrice de recherche au CNRS.**

Les animateurs :

Lionel Thivat et Martin Duclos (ITIAPE 19)

Madame Blanc a débuté cette première partie de la conférence en attirant notre attention sur la définition de la biodiversité, des diverses représentations qu'on peut s'en faire et des différents types de biodiversité.

Ainsi elle donne la définition suivante : « Le terme biodiversité, contraction de diversité biologique, inventé en 1985, s'applique à la composante vivante de la biosphère. Plus qu'un strict inventaire des espèces présentes, la biodiversité s'attache à étudier la diversité du vivant (bactéries, champignons, végétaux, animaux) aux trois niveaux d'organisation que sont les gènes, les espèces et les écosystèmes : cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes. »

Puis Madame Blanc nous a présenté les 3 types de natures :

- une nature « naturelle » soit violente, parce qu'elle échappe au contrôle.
- une nature « socialisée » qui participe à la vie en ville et sa représentation.
- une nature désirée et produite : ce sont les pots de fleurs sur les balcons ou les balconnières, les espaces jardinés et appropriés par les habitants, les animaux de compagnie, les ambiances qui sont créées en ville...

La biodiversité en milieu urbain est alors abordée sous deux problématiques majeures par notre intervenante :

- Une problématique urbaine : jouer sur les formes de la ville à différentes échelles (paysagiste, géographe, architecte, urbaniste, etc.).
- Une problématique socio-politique et relationnelle : créer avec les habitants et les différents partenaires une synergie commune.

Pour traiter au mieux ces deux problématiques il s'avère important et primordial d'établir un état des lieux appuyé sur des acteurs concernés et référents dans le domaine ; nous évoquerons ainsi les institutions publiques, les écoles, les organismes locaux, les usagers, ... mais il reste aussi nécessaire de mettre en relation cette biodiversité avec l'ensemble des domaines qu'elle concerne, aussi nombreux qu'ils soient : habitat, infrastructure, communication, énergie, politique, financier, sécurité, ...

La notion d'esthétisme revient aussi dans le discours de Madame Blanc qui souligne l'importance de la représentation de la ville-nature.

On ouvre alors sur trois questions fondamentales qui dirigent nos orientations d'aménagements actuels :

- Quelle prise en compte aujourd'hui de ces problématiques de manière opérationnelle dans les projets d'éco quartiers et d'aménagement urbain ?
- Quelle réflexion sur la place de l'écosystème de l'éco quartier dans les continuités écologiques existantes ou à créer ?
- Quelles formes développer pour végétaliser et proposer des supports adaptés au développement de la biodiversité ?

Madame blanc nous cite alors certains cas concrets relatifs aux trames et à l'espace de Paris pour conclure sur les orientations de développement de la biodiversité suivants :

La proposition d'une stratégie basée sur une cartographie des espaces potentiels et impliquant tous les acteurs aux différentes étapes, se présente comme essentielle et correspond au résultat du diagnostic évoqué. Le rôle du politique reste aussi fondamental dans la prise de conscience des populations. Enfin, et cela renforçant l'idée que Madame Blanc présente de la pluridisciplinarité en matière de biodiversité, un projet de trame verte en ville implique autant le biotechnique que la sociologie, la politique ou l'histoire. Il est donc important de prendre l'ensemble de ces éléments en compte et de ne pas les traiter de manière isolée.

M. Barry a alors pris la parole en présentant un des projets auquel participe le CRESGE : le projet BBP : Bâtiment et biodiversité positive.

Ce programme présente différentes facettes. Dans un premier temps, il vise, renforçant de ce fait les dires de Madame Blanc, à établir un état des lieux de l'habitat et de l'ensemble des structures composant le bâtiment. Puis partant de cet état des lieux, le programme BBP a pour objectif d'apporter des éléments de réponses à la question suivante : Comment permettre l'intégration de la biodiversité dans l'immobilier ?

M. Barry a développé au travers des exemples (Quai Branly,..) les intérêts des murs végétaux et les bénéfices de leurs intégrations dans le tissu urbain, en soulignant que le premier avantage de ce type d'installation réside dans la non concurrence. Il met en avant par cela, que les murs existent et sont bien souvent nus, aucun support ne venant les habiller.



Par ailleurs, il reste important, selon M. Barry, que la diversification des supports et des emplacements conditionne la mise en place de ces structures, qui nécessitent des études préalables complètes et appropriées.